

# Consultations pour le 5<sup>e</sup> Plan d'action national pour un gouvernement ouvert

## Données ouvertes aux fins des résultats – Cadre de discussion Sommaire

**Contexte** - En tant que membre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), une initiative multilatérale internationale, le gouvernement du Canada élabore actuellement son 5<sup>e</sup> Plan d'action national pour un gouvernement ouvert (ci-après le PAN). Ce plan d'action s'articulera autour des principes et des outils de gouvernement ouvert, par exemple la transparence, la responsabilisation, la mobilisation, la collaboration, l'inclusion et les données ouvertes, afin de résoudre les problèmes ciblés. La création d'un plan d'action en consultation avec la société civile et le public est un élément clé du processus menant à un gouvernement ouvert.

**Sujet** - Le thème portant sur l'accès aux données ouvertes est ressorti lors de nos dernières consultations pour le PAN.

**But - Appliquer les principes et les outils de transparence, de responsabilisation et de participation citoyenne aux données ouvertes aux fins des résultats.**

### Commentaires des participants aux consultations

Éléments essentiels selon les participants

- Accroître la collaboration au sein du gouvernement du Canada et avec les provinces, les territoires et les municipalités, et les intervenants externes, notamment le milieu universitaire, le secteur sans but lucratif et le secteur privé dans le but d'augmenter la quantité de données ouvertes disponibles ainsi que l'efficacité de celles-ci.
- Mener des activités de mobilisation significatives et ciblées avec les intervenants et les détenteurs de droits (c'est-à-dire les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les personnes sans domicile) pour accroître la sensibilisation et leur communiquer les décisions au sujet des politiques et des programmes tout au long du processus, et non pas seulement de façon ponctuelle ou après coup. Il faut utiliser les données ouvertes pour renforcer cette mobilisation.
- Appliquer une optique de diversité, d'inclusion et d'équité à la collecte des données (c'est-à-dire la collecte de données désagrégées) ainsi qu'à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des programmes (par exemple, analyse comparative entre les sexes plus - ACS+) et aux étapes du processus d'élaboration de l'engagement.
- Rendre **l'information du gouvernement plus disponible et accessible** en divulguant de manière proactive l'information d'intérêt pour les Canadiens (c'est-à-dire les demandes d'accès à l'information), en éliminant les obstacles à l'accès à l'information pour tous les citoyens (par exemple, droits d'auteur de la Couronne, caviardage, retards dans la réception des documents) et **en augmentant l'accès aux experts en la matière au sein du gouvernement** pour les journalistes et les chercheurs. Les Canadiens ont également indiqué qu'ils aimeraient voir **des centres d'information centralisés** afin d'accroître la sensibilisation du public et sa capacité à trouver l'information sans obstacle.
- Améliorer la **gestion des données ouvertes** et lever les obstacles qui l'entravent, en commençant par sensibiliser les gestionnaires de données du gouvernement du Canada à

l'importance et à l'impact des données lorsqu'elles sont publiées, de la culture des données ouvertes, de l'adaptation des données ouvertes aux besoins des intervenants et d'une meilleure communication des exemples de réussite. Il convient de prêter attention aux pratiques de collecte des données (par exemple, données désagrégées), à l'infrastructure, à la normalisation et à la facilité de découverte (par exemple, fédération des données ouvertes avec les provinces, les territoires et les municipalités). Par exemple, les participants nous ont dit qu'il était nécessaire d'**améliorer les infrastructures de données** en faisant appel au savoir-faire intégré du secteur privé et en mettant fin à la dépendance à l'égard des systèmes existants. Les participants ont également suggéré d'utiliser les données ouvertes comme un outil permettant de réduire la stigmatisation, les interventions policières excessives, la partialité des données et le **risque de manipulation des données à l'encontre de certains groupes démographiques**.

- **Améliorer les services publics** en intégrant une fonction Une fois suffit, permettant ainsi aux utilisateurs de communiquer leurs renseignements personnels une seule fois. Pour ce faire, il faudra un meilleur échange d'informations et de données dans l'ensemble du gouvernement, soutenu par des infrastructures adaptées et des systèmes existants de gestion de l'information. Parmi les idées présentées, notons aussi un portail centralisé pour toutes les interactions entre les citoyens et le gouvernement, y compris les services provinciaux, territoriaux et municipaux.
- **La réconciliation avec les Autochtones est importante et doit se refléter dans toutes les activités du gouvernement.** Des sujets délicats tels que les industries extractives sur les terres autochtones, les interventions policières excessives dans les communautés autochtones, la surreprésentation des Autochtones dans les pénitenciers, les traumatismes liés aux pensionnats, la gestion de la COVID-19 dans les communautés autochtones, la mobilisation des Autochtones et la sensibilisation à la question des femmes autochtones disparues et assassinées ont été évoqués dans les discussions tout au long des consultations de l'automne 2020. Les données ouvertes peuvent contribuer à cette réconciliation en favorisant une meilleure connaissance et une mobilisation éclairée à l'égard de la conception et de la mise en œuvre des programmes.

Quelles sont les pratiques exemplaires internationales?

### 1) Domaines stratégiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

L'[indice OURdata sur les données gouvernementales ouvertes](#) de l'OCDE mesure les efforts des gouvernements pour rendre les données plus ouvertes, utiles et réutilisables (OUR). L'indice met en évidence trois domaines sur lesquels les institutions publiques doivent se concentrer pour favoriser un échange de données plus transparent et responsable envers les citoyens.

- **La disponibilité des données** commence par une politique d'ouverture par défaut avec une présomption d'ouverture pour tous. L'évaluation des fonds de données doit comprendre une mobilisation des intervenants afin de comprendre les besoins en matière de qualité des données, tout en renforçant la confiance. Un dialogue significatif et continu est essentiel pour publier des jeux de données utiles et de grande qualité, plutôt que d'en publier une grande quantité.
- **L'accessibilité et la convivialité des données** en veillant à ce que les données ouvertes soient fournies au moyen de plateformes collaboratives axées sur l'utilisateur, dans des formats lisibles

par machine et non exclusifs, qui fournissent des publications désagrégées et en temps opportun.

- **Le soutien du gouvernement à la réutilisation des données** peut se manifester par des initiatives de promotion qui améliorent les connaissances grâce à la mobilisation des utilisateurs, à une culture des données améliorée et à un suivi continu des résultats et de l'impact.

## 2) Domaines stratégiques selon la Charte sur les données ouvertes

La [Charte internationale sur les données ouvertes \(CDO\)](#) (site anglais) encourage les gouvernements à recueillir,

échanger et utiliser des données bien gérées pour répondre aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux critiques de manière efficace et responsable. Cette vision s'articule autour de six principes directeurs sur la manière de publier des données, notamment que les données doivent être :

1. ouvertes par défaut;
2. opportunes et complètes;
3. accessibles et utilisables;
4. comparables et interopérables;
5. utiles à l'amélioration de la gouvernance et de la participation citoyenne;
6. propices à l'innovation et au développement inclusifs.

En adoptant ces principes, les gouvernements établissent un cadre conforme aux normes internationales. Par ailleurs, la CDO connecte les institutions publiques à de l'expertise et des outils, ce qui peut permettre une meilleure mise en œuvre des projets de données ouvertes et facilite le passage de ces principes à des actions concrètes.

Le gouvernement du Canada a été, dès le début, un chef de file dans le cadre de l'initiative de la CDO et un champion de celle-ci. Il a adopté les principes et travaille avec les provinces, les territoires et les municipalités à l'harmonisation des normes de données partout au Canada.

## 3) Domaines stratégiques du Portail européen de données

Le Portail européen de données (PED) est le point d'accès aux données publiques publiées par les institutions, agences et autres organes de l'Union européenne, [ainsi que l'instrument politique](#) clé de la stratégie européenne en matière de données ouvertes. Son guide [Open Data Goldbook](#) (site anglais) fournit des conseils détaillés et pratiques aux organisations qui souhaitent mettre en œuvre des initiatives en matière de données ouvertes. Faisant écho aux principes fondamentaux de la CDO, ce guide complet

met en avant cinq piliers essentiels :

- **ouverture par défaut**, où tous les gouvernements publient des données et de l'information de manière ouverte par défaut;
- **la qualité plutôt que la quantité**, en mettant l'accent sur la publication anticipée, des métadonnées claires et complètes, et la rétroaction des utilisateurs pour améliorer la qualité des données au fil du temps;
- **convivialité** en publiant des données gratuites dans des formats lisibles par machine;
- **objectif d'améliorer la gouvernance**;
- **promotion de la culture des données ouvertes**, et, ainsi, stimulation de l'innovation.

### Quelles sont les prochaines étapes?

Les praticiens et les experts ont évolué dans leur façon de concevoir les données ouvertes. Bien que l'état final soit toujours ouvert par défaut, où tout ce qui peut être publié l'est, nous devons commencer par nous concentrer sur la publication en temps opportun de données pertinentes et de grande qualité qui ont le plus grand potentiel d'impact.

Les données ouvertes aux fins des résultats sont essentielles afin de donner la priorité aux données et informations de grande valeur demandées par le public, d'accroître la sensibilisation à l'égard de la valeur des données et de faire progresser la gestion des données ouvertes au sein du gouvernement du Canada.

## Suggestions des membres de la société civile du Forum multi-intervenants (FMI)

### *En ce qui concerne les sujets soulevés par les participants aux consultations*

**En ce qui concerne la disponibilité et l'accessibilité de l'information du gouvernement :** le gouvernement doit veiller à ce que les processus d'accès à l'information respectent les normes d'accessibilité. De même, en concevant les services publics numériques, le gouvernement doit garder à l'esprit les contraintes d'accessibilité propres aux personnes en situation de handicap et s'efforcer d'offrir des services conformes aux normes d'accessibilité.

**En ce qui concerne la réconciliation avec les Autochtones :** l'engagement à l'égard de la réconciliation avec les Autochtones doit être peaufiné et accepté par les organisations et les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et dirigé par celles-ci. Les données et les statistiques qui s'y rapportent doivent respecter les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP) et d'autres principes existants (voir [Chapitre 3 – Faire progresser la réconciliation](#)) et le contrôle, au moyen d'accords, de toutes les données, de tous les documents et de toutes les statistiques concernant les Premières Nations, les Métis et les Inuits, de manière à contrôler l'accès à ces données, et la possibilité de rapatrier ces données ou la création d'organisations tierces de confiance pour gérer ces données. La collecte de nouvelles données avec ces organisations doit être faite par et pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, et nécessitera un soutien institutionnel, technique, spécialisé et financier. Les organisations responsables qui doivent participer sont les suivantes : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Statistique Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Emploi et Développement social Canada (EDSC), et les organisations et gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits, comme le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations. Et si le handicap et l'équité doivent être des thèmes transversaux, il en va de même pour la réconciliation.

**En ce qui concerne la publication de données ouvertes pour résoudre des problèmes stratégiques ou combler des lacunes connues**

- 1. Personnes en situation de handicap** - Actuellement, il n'existe pas de jeux de données nationales ni même de typologie des résidences collectives et des établissements de soins collectifs tels que les foyers de groupe, les soins à domicile et les soins de répit pour les personnes en situation de handicap. Il n'existe pas de classification unique, et l'enquête sociale générale, y compris le recensement, ne tient pas compte des personnes vivant dans ces logements collectifs et institutions. La COVID-19 a touché ce groupe de manière disproportionnée au Canada et, s'il existe des données et des typologies pour les logements collectifs destinés aux personnes âgées, elles sont inexistantes pour les personnes en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap sont recensées dans le cadre de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#) en ce qui a trait à l'emploi au sein du gouvernement fédéral. La nouvelle [Loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles](#), qui a conduit à la création de l'[organisation canadienne chargée de l'élaboration de normes d'accessibilité](#) (OCENA). L'[Enquête canadienne sur l'incapacité](#) vise les personnes âgées de 15 ans et plus le jour du recensement. Si celles-ci sont à saluer, il reste qu'il existe toujours des lacunes dans les données sur les conditions de vie de ce groupe de personnes pour ce qui est des résidences individuelles et surtout des logements collectifs qui nécessitent la plupart du temps un soutien de l'État. Il y a également un manque de compréhension à l'échelle nationale de la situation de ces personnes au Canada ainsi que de la liberté de mouvement lorsqu'elles vivent dans des logements collectifs. Cette responsabilité incomberait à Statistique Canada, à l'OCENA et à l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).
- 2. COVID-19** - Les gouvernements doivent recueillir et publier des données désagrégées sur l'équité en appliquant une perspective intersectionnelle quant aux personnes les plus touchées et leurs conditions de vie sur le plan social, économique, matériel et sanitaire.
- 3. Accès à l'eau potable pour tous les ménages au Canada** - Certaines communautés au Canada sont privées d'eau potable. Le gouvernement doit publier des données sur les communautés qui n'ont pas accès à l'eau potable, des données sur les mesures prises par le gouvernement fédéral pour assurer un approvisionnement temporaire en eau potable, des données sur les investissements et l'approvisionnement en eau potable, ainsi que la fréquence et les résultats des inspections de l'eau. Les organisations responsables pourraient être Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.
- 4. Solutions pour le logement et l'itinérance pendant la COVID-19** - Données ouvertes comprenant les variables suivantes pour toutes les provinces et tous les territoires, désagrégées au niveau de la ville pour les types de résidences suivants : logements locatifs, logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, logements coopératifs, logements sociaux, résidences communales et abris. Ces attributs pourraient être ajoutés à la base de données sur les immeubles de Statistique Canada dans l'[Environnement de couplage de données ouvertes \(ECDO\)](#), et il pourrait s'agir d'une collaboration entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et l'Initiative nationale sur l'information en matière d'itinérance d'EDSC. En outre, les données sur la capacité d'accueil actuelle des refuges, y compris l'engorgement par mois et le type d'hébergement pour y répondre, comme les hôtels ou les arénas depuis le début de la COVID-19, la disponibilité des refuges accessibles aux personnes en situation de handicap.

5. **Comblent le fossé numérique et trouver des solutions** – Par l’entremise du [Fonds pour la large bande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes](#), adopter des mesures telles que des mesures de développement rural et d’Internet abordable en milieu urbain, semblables à [ConnectTO](#) (site anglais) et considérer l’accès à Internet comme un service essentiel et
- (ou) un service public comme l’électricité. Pour ce faire, il faudrait produire des rapports sur les endroits où l’infrastructure est présente et ceux où elle ne l’est pas, ainsi que sur les indicateurs de vitesse et de coût connexes (voir les travaux de l’[Union internationale des télécommunications \[UIT\]](#)). **Recueillir des données (désagrégées et localisées) sur l’abordabilité de l’accès à Internet.** Des données sur l’utilisation de l’Internet, mais aussi sur l’abordabilité, sont nécessaires à l’échelle nationale, provinciale, municipale et locale. Recueillir davantage de données sur l’inclusion numérique et l’accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Les acteurs internes à mobiliser seraient le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et Statistique Canada. Les acteurs externes à mobiliser seraient A4AI (Alliance for Affordable Internet) : il convient de noter qu’A4AI utilise une [mesure de « 1 pour 2 » pour déterminer l’abordabilité de l’accès à Internet](#) (site anglais) – l’Internet abordable est celui où 1 Go de données mobiles à large bande est facturé à 2 % ou moins du revenu mensuel moyen. À ce jour, cet objectif « 1 pour 2 » a été adopté par la Commission sur le haut débit des Nations Unies, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), le Nigéria et le Ghana.
6. **Données sur les travailleurs agricoles saisonniers au Canada** - Données ouvertes sur les travailleurs agricoles temporaires au Canada : lieu, type de travail, heures de travail, accès aux soins de santé, conditions de vie et mécanisme de plainte, nombre de plaintes et données sur les inspections sur les conditions de travail et de vie d’EDSC et autres ministères, en commençant par les données non privées de la [Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés \(BDCEE\)](#).

### **Données aux fins des résultats - Données sur les personnes en situation de handicap**

Les acteurs de la société civile du FMI ont cerné un important déficit de données concernant les conditions de vie et le bien-être des personnes en situation de handicap au Canada. Ces inégalités historiques et systémiques sont devenues plus visibles et problématiques tout au long de la réponse à la pandémie de COVID-19. Les données existantes sont obsolètes, insuffisantes, difficiles à trouver et ne traitent pas des problèmes systémiques.

**Actuellement, il n’existe pas d’unité statistique unique responsable de la collecte de données, d’enquêtes et de données administratives concernant les personnes en situation de handicap.** Il n’existe pas de jeux de données nationales ni même de typologie des résidences collectives et des établissements de soins collectifs tels que les foyers de groupe, les soins à domicile et les soins de répit. Il n’existe pas de système de classification unique, et l’enquête sociale générale et le recensement ne tiennent pas compte de l’endroit où vivent les personnes en situation de handicap, ce qui exclut celles qui vivent dans des institutions et des logements en milieu surveillé. Nous savons également peu de choses sur l’emploi, l’éducation, la santé, la situation économique et le bien-être de ce groupe de

Canadiens. Il s'agit d'une première étape pour en savoir plus et orienter l'élaboration des politiques, des programmes et des services. Au niveau international, ce groupe de personnes est sous-représenté, invisible et non pris en considération dans les priorités relatives aux données ouvertes. Nous espérons également combler cette lacune internationale dans le gouvernement ouvert et les données ouvertes.

**Le FMI a déterminé les domaines thématiques ci-dessous pour le sujet « Données aux fins des résultats ».**

- Logement et itinérance
- Accès à l'eau potable pour tous les ménages au Canada
- Comblent le fossé numérique
- Insécurité alimentaire
- Données sur les travailleurs agricoles saisonniers au Canada
- Données désagrégées sur l'équité
- Pauvreté, inégalité des revenus et revenu de base
- Études abordables
- Soins aux personnes âgées
- Données ouvertes comme un outil permettant de réduire la stigmatisation, les interventions policières excessives, la partialité des données et le risque de manipulation des données à l'encontre de certains groupes démographiques

De plus, les activités de gouvernement ouvert et de données ouvertes devraient s'harmoniser avec les activités en cours avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits concernant la réconciliation avec les Autochtones.

## FICHE D'INFORMATION

### Consultations pour le 5<sup>e</sup> PAN

- En 2021, le Canada doit présenter son 5<sup>e</sup> PAN au PGO, afin de respecter ses obligations internationales.
- Pour élaborer le plan, le gouvernement du Canada a consulté les Canadiens, de l'automne 2019 à la fin de 2020. Les consultations comprenaient des réunions avec la société civile, des webinaires d'information, des forums de discussion en ligne, des événements virtuels en ligne et des conférences téléphoniques.
- Quatre grands thèmes ont été retenus pour des discussions plus approfondies, à savoir la transparence financière et d'entreprise, les changements climatiques et la croissance durable, la lutte contre la désinformation et le maintien d'élections justes et équitables et l'accès à la justice.